

Formation « Barrière linguistique, déontologie et coopération interprofessionnelle entre interprètes et acteur-ice-s de la santé et du social »

Objectifs

- Comprendre l'impact de la barrière linguistique dans l'exercice de ses fonctions et responsabilités,
- Identifier la place de l'interprète professionnel-le dans la relation entre personne allophone soignée ou accompagnée et acteur-ice-s du soin, du social, de l'éducation, etc.
- Améliorer sa pratique professionnelle et déployer une coopération interprofessionnelle pertinente dans le parcours de personnes allophones.

Programme

- Les divers outils en cas de barrière linguistique : intérêts et limites.
- Les enjeux déontologiques et techniques de l'acte de traduction orale.
- Le métier d'interprète médical-e et social-e :
 - *historique de la démarche de professionnalisation,*
 - *cadre déontologique (fidélité de la traduction, impartialité, secret professionnel, etc.),*
 - *règlementation (loi de santé de 2016, recommandations HAS, etc.).*
- Les modalités de recours à un-e interprète professionnel-le et les politiques institutionnelles du parcours d'interprétariat.
- Les attentes et contraintes respectives des acteur-ice-s du soin et du social et des professionnel-le-s de l'interprétariat.
- Les spécificités de certains lieux d'intervention (psychiatrie, soins palliatifs, éducation thérapeutique, handicap, milieu carcéral, etc.).

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- Méthodes actives basées sur les connaissances et la participation des professionnel-le-s,
- Analyse de situations.

En amont de la formation, vous recevrez un **livret d'accueil** ainsi qu'un **questionnaire de vos attentes**. A l'issue, une **attestation de formation** vous sera remise ainsi qu'un **questionnaire de satisfaction**.

Contactez notre organisme de formation :
formation@migrationsante.org



Migrations Santé Alsace
Adresse : 24 rue du 22 novembre,
67000 Strasbourg
Tél : 03 88 22 60 22
Mél : contact@migrationsante.org

Public : professionnel-le-s de la santé, du social, du médico-social et de l'éducation.

Prérequis : Aucun.

Durée : 1 jour et demi, soit 9h30.

Lieu : Dans les locaux de Migrations Santé Alsace (24 rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg - 5^{ème} étage) ou dans votre structure.

Groupe de 15 personnes maximum.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Afin de préparer au mieux votre accueil, merci de nous prévenir lors des inscriptions si vous avez besoin d'aménagements. N'hésitez pas à contacter Sandrine Delozanne, référente handicap : s.delozanne@migrationsante.org